

# Grève dans les prisons : Geens « ouvert au dialogue »

JUSTICE Le ministre de la Justice est prêt à revoir les syndicats dès le 14 novembre

Après la manifestation nationale de jeudi, le personnel des prisons a décidé de se mettre en grève ce vendredi 7 novembre jusqu'à samedi 6 h, conformément au préavis déposé par la CGSP et suivi par la CSC et le SLFP Etablissements pénitentiaires. Ainsi, une majorité du personnel était en grève - environ 70 % selon Laurent Sempot, porte-parole de l'administration pénitentiaire tandis que les syndicats annoncent des chiffres se rapprochant davantage de 90 %.

Les syndicats, malgré deux rencontres avec le nouveau ministre de la Justice Koen Geens (CD&V), dénoncent l'absence de réponses claires et concrètes à plusieurs problèmes propres à leur secteur. C'est ce qui justifiait, selon eux, une action supplémentaire après celle du 6 novembre. Ils pointent notamment la surpopulation carcérale, la vé-

tusté des infrastructures, la menace de perte de certains acquis spécifiques au secteur et le manque de personnel. Ce manque sera d'après eux encore accentué par les efforts budgétaires exigés par le gouvernement, lesquels imposent de réduire le nombre d'agents dans les prisons.

« Dans certaines prisons, il y a deux gardiens pour une aile de 100 détenus. Ces conditions sont impossibles, ils sont sollicités de toutes parts par les détenus, soit qu'ils aient rendez-vous avec leur avocat, soit qu'ils doivent voir le personnel infirmier, téléphoner à leurs proches, etc., indique un délégué syndical de la CGSP. Le gouvernement nous impose une réduction de 2 % cette année sur le budget du personnel, réduction qui passera à 4 % l'an prochain. On est déjà trop peu nombreux, on ne peut

pas être partout à la fois. »

Concernant l'état des infrastructures, le ton n'est pas moins dur. « A la prison de Forest, certaines ailes sont à la limite de l'insalubrité : des cellules doivent être fermées, les douches sont impraticables et dangereuses, la mérule s'installe dans les infrastructures... »

Enfin, les syndicats dénoncent le non-respect du droit du travail, principalement le nombre d'heures maximum pouvant être prestées par semaine. Ils se plaignent aussi des conséquences très dommageables qu'auront l'allongement des carrières et l'instauration d'un service minimum dans le secteur.

Du côté du ministère de la Justice, on explique que Koen Geens est « ouvert au dialogue » et qu'il espère « des discussions constructives », la concertation reprenant ce 14 novembre. ■

OLIVIER D'HOSSCHE (st.)

## ENCADREMENT

### Nouvelles prisons cherchent personnel

Les plaintes concernant la surpopulation carcérale ne faiblissent pas. Pourtant, plusieurs prisons ont été construites ces dernières années pour régler ce problème : 312 places à Marche-en-Famenne, 312 autres à Leuze-en-Hainaut et 312 encore à Beveren. Une

autre prison de 444 places est encore en projet à Termonde. « On construit des prisons, mais le problème est qu'on n'a pas assez de personnel pour les encadrer. La prison de Leuze-en-Hainaut, par exemple, est à moitié vide. On ne peut pas la faire fonctionner à plein régime tout simplement parce que l'on n'a pas assez de gardiens », indique Pascal Verhelst (SLFP).

O.DH (ST)